

**COMPTE RENDU DE LA
SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DIRECTEUR
DU MERCREDI 11 AVRIL 2018**

Présents :

**Mmes BAUDELLOT - PEREIRA DE MOURA
Mrs BLONDELLE - BRIDOUX - BRISSET - CARPENTIER - COPIN -
COQUISART – HENOUX - JUPIN - LESAGE - MACADRE L - POTIER**

Excusés :

**Mme ANCELIN - DUVILLE
Mrs DEHU - HAINE - DEVILLE - GILLIOT - HULIN - LESIEUR - MACADRE B
RICAUX - SAINSEAUX - VALENTIN**

Absents :

Mr NOUVION

L'ordre du jour :

- Lecture des statuts et du Règlement Intérieur**
- Approbation des statuts et du Règlement Intérieur**
- Vote d'une résolution spéciale prévoyant que, par exception, les dispositions relatives à la composition et la désignation du Comité Directeur n'entreront en vigueur qu'en 2020 au moment du renouvellement des instances dirigeantes.**

Quorum atteint, début de séance : 19h00

Lecture des statuts et du Règlement Intérieur

Le président du comité de l'Aisne énumère les différentes modifications en particulier

Sur les statuts

Baisse des membres du comité directeur de 26 à 24
Validation du budget annuel en assemblée générale.

Sur le règlement intérieur

Suppression des catégories

Approbation des statuts et du Règlement Intérieur

L'assemblée donne son approbation aux nouveaux statuts et au règlement intérieur.

Vote d'une résolution spéciale prévoyant que, par exception, les dispositions relatives à la composition et la désignation du Comité Directeur n'entreront en vigueur qu'en 2020 au moment du renouvellement des instances dirigeantes.

Les membres présents du comité directeur se mettent d'accord pour effectuer le vote à mains levées.

POUR : 13

CONTRE : 0

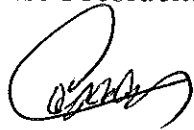
ABSTENTION : 0

En marge de l'ordre du jour, le président du comité de l'Aisne communique diverses informations aux membres du comité directeur.

Le président du club CAB remercie le comité de l'Aisne pour l'aide apportée à son tournoi.

Fin de séance : 21h00

Le Président,



Noël LESAGE

Le secrétaire Général,



Jean Marc CARPENTIER